

Signature Convention de Généralisation pour l'Education Artistique et Culturelle

A l'issue des signatures sera proposé un spectacle de danses contemporaine



Signature Convention de Généralisation pour l'Education Artistique et Culturelle

Jeudi 23 novembre à 20 h 30 à la Halle Eloi Castaing sera signée la Convention de généralisation pour l'Education Artistique et Culturelle, EAC, en présence de Ronny Guardia Mazzoleni, président du PETR Pays Portes de Gascogne, Nathalie Barouillet, présidente de la commission culture du Conseil Départemental du Gers, Farid Djemmal, Dasen et Laurent Carrié, Préfet du Gers.

Cette convention EAC va permettre au Pays Portes de Gascogne d'aller encore plus loin dans sa coopération avec l'Education Nationale, mais va permettre également de travailler sur tous les temps de la vie et contribuer à nouer des relations fortes entre les propositions artistiques et les habitants de ce territoire.

A l'issue des signatures sera proposé un spectacle de danse contemporaine mettant à l'honneur le Krump, une discipline inspirée du Hip-hop et du breakdance. Cette initiative s'inscrit dans une collaboration étroite avec la Place de la Danse et l'ADDA du Gers, sous l'égide du dispositif « Danses en territoires ».